
Télémédecine, prévention et promotion de la Santé : le CHU de Rennes reconnu par l'ARS Bretagne pour son engagement sur l'innovation en santé

Quatre projets d'envergure ont été retenus par l'ARS Bretagne dans le cadre de deux appels à projets : télémédecine et actions innovantes en matière de prévention et promotion de la santé. Innovants sur le plan numérique, diagnostic et thérapeutique mais également sur celui de l'organisation, ces projets contribueront à réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé sur les thématiques prioritaires nationales, ajustées aux problématiques de santé des bretons. Ils témoignent de l'engagement du CHU dans la télémédecine et la promotion de la santé et trouvent par ailleurs leur écho dans le projet médical et de soins du Groupement Hospitalier de Territoire Haute-Bretagne.

Des lunettes connectées pour les téléconsultations et télé-expertises AVC avec le CHU de Redon

Face à la raréfaction des ressources médicales en neurologie sur le territoire et à l'augmentation de patients identifiés « AVC » au sein de l'unité de proximité AVC du Centre Hospitalier de Redon, la télémédecine devient un enjeu dans l'amélioration de la prise en charge des patients présentant un AVC confirmé ou suspecté de moins de 4h30. Le projet proposé par le docteur Stéphane Vannier, neurologue et responsable de l'UNV au CHU et le docteur Nicolas Chauvel, responsable des urgences au CH de Redon va permettre de déployer, sur le Centre Hospitalier de Redon, un projet de téléconsultation et de télé-expertise AVC. Après accord de prise en charge, un neurologue du CHU pourra émettre pour ses collègues du Redon (urgentistes) un avis sur les cas d'AVC ou suspicion d'AVC inférieur à 4h30. Il disposera d'un accès direct au dossier informatisé du patient pris en charge et sera équipé de lunettes connectées afin d'avoir un échange visuel et en direct. Cette solution ultra-mobile et bretonne, permettra d'optimiser la prise en charge des patients de Redon, puis, suite à l'expérience pilote, de ceux des CH du GHT Haute-Bretagne (Fougères et Vitré).

Une plateforme interactive dédiée à l'activité physique dans l'artériopathie des membres inférieurs

Autour de la thématique « maladies chroniques et éducation thérapeutique », le projet de plateforme interactive pour le suivi et l'accompagnement en activité physique des patients atteints d'artériopathie oblitérante des membres inférieurs pris en charge au sein du GHT de Haute-Bretagne a obtenu une dotation de 100 000 €. Porté par le professeur Guillaume Mahé, responsable de l'Unité de Médecine vasculaire du CHU, cette plateforme interactive de télésurveillance permettra aux patients atteints d'artériopathie oblitérante des membres inférieurs de bénéficier d'une solution de réadaptation vasculaire (activité physique pour l'amélioration de la marche) supervisée et

personnalisée à distance, basée sur un changement progressif des habitudes de vie à domicile. Cette plateforme se voudra évolutive pour servir dans d'autres pathologies après la phase de validation dans l'artériopathie des membres inférieurs.

Un centre d'évaluation et de prévention des expositions environnementales potentiellement reprotoxiques

Porté par Professeur Christophe Paris, chef du service de santé au travail et des pathologies professionnelles du CHU et le docteur Ronan Garlantezec, MCU-PH au service de santé publique et épidémiologie, le projet PRE²B vise à créer un centre d'évaluation et de prévention des expositions environnementales potentiellement reprotoxiques à Rennes. Il s'agit, donc de recueillir et d'évaluer l'impact d'expositions professionnelles et environnementales sur les troubles de la fertilité en proposant aux couples consultant le centre d'AMP du CHU, avec une infertilité de plus de 12 mois, de participer à des consultations pluridisciplinaires dédiées permettant à la fois d'enrichir une base de données ad hoc et de proposer une prise en charge environnementale pluridisciplinaire aux patients . La dotation de 70 500 euros porte sur une phase initiale de faisabilité d'une durée d'un an.

Pour un dépistage en soins primaires de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO)

Maladie chronique fréquente, la BPCO est trop tardivement diagnostiquée car son dépistage, pour les patients identifiés à risque, nécessiterait une plus grande sensibilisation des médecins généralistes et un accès facilité aux spécialistes effectuant la spirométrie (test de mesure de la respiration). L'objectif de cette étude (extension) sur 3 départements bretons est donc d'évaluer la meilleure organisation permettant aux généralistes de procéder à la détection précoce de la BPCO et de déclencher, au stade de la prévention, une coordination du parcours patient, en proximité et de manière coordonnée avec les spécialistes (en premier lieu, par un accès facilité à la spirométrie). Le projet est porté par le Professeur Stéphane Jouneau, pneumologue et le docteur Chapron (CIC Inserm 1414, équipe de recherche en soins primaires) ; la dotation par l'ARS Bretagne est de 60 000 euros.

